

Nancy, le 27 août 2010

Lettre de rentrée de l'économie et gestion

Chers collègues,

Nous espérons que ces vacances vous ont été profitables et qu'elles vous ont permis de bénéficier d'un repos bien mérité.

En ce début d'année, qui s'annonce riche en nouveautés, nous vous souhaitons une bonne rentrée dans vos classes et dans vos établissements respectifs. Nous souhaitons plus particulièrement la bienvenue à tous les professeurs nouvellement affectés dans l'académie, ainsi qu'aux professeurs stagiaires.

Réf. IPR-PV – 100801

Dossier suivi par
Pierre VILLEMAIN,
IA-IPR éco-gestion

Téléphone
03.83.86.25.50
Fax
03.83.86.25.66
Mél.

[pierre.villemain@ac-nancy-
metz.fr](mailto:pierre.villemain@ac-nancy-metz.fr)

Cette traditionnelle lettre de rentrée a pour but de faire le point sur l'actualité pédagogique de la discipline et de vous apporter quelques informations relatives à l'année scolaire 2010-2011. Nous y aborderons les points suivants :

1. Le projet académique – la circulaire nationale de rentrée
2. Les résultats aux examens à la session 2010
3. Le pilotage de la discipline
4. Le plan académique de formation
5. Les rénovations en cours
6. L'inspection individuelle
7. La communication au sein de la discipline

6bis, rue du Manège
54035 NANCY Cedex

1. Projet académique – circulaire nationale de rentrée

Le projet académique qui doit permettre de fédérer les énergies autour de trois axes clairement définis, est l'instrument d'une démarche de progrès au profit de tous les élèves. Le nouveau projet académique est sur le point d'être diffusé à tous les acteurs. Ses priorités s'inscrivent dans celles définies au niveau ministériel mais s'appuient sur les spécificités lorraines.

On peut d'ores et déjà souligner le rôle actif que notre discipline est en mesure de jouer dans la mise en œuvre de ce projet en particulier sur les deux premiers axes :

1. Elever le niveau de qualification de tous les élèves
2. Donner une chance de réussite à tous
3. Adapter le pilotage académique et la gestion des ressources humaines aux nouveaux enjeux

Vous pourrez consulter le projet académique 2010-2013 à l'adresse :
<http://www.ac-nancy-metz.fr/projet/>

Nous vous recommandons par ailleurs la lecture de la circulaire de préparation de rentrée qui fixe les orientations et les priorités pour l'année scolaire 2010-2011 (circulaire n° 2010--38 du 16-3-2010 - Bulletin officiel n°11 du 18 mars 2010). Les priorités de la rentrée 2010 s'inscrivent dans la continuité des réformes engagées ces dernières années tout en marquant une étape nouvelle et décisive avec la réforme du lycée.

2. Les résultats aux examens à la session 2010

1.1. Le baccalauréat STG : 82,8 % de reçus dans l'académie.

Si les résultats académiques affichent une belle progression (+ 2,2 point) par rapport à ceux de la session 2009, ils demeurent toujours inférieurs aux résultats nationaux qui se situent à un taux de 83,7 % de réussite.

1.2. Baccalauréat Hôtellerie: 90,4 % de reçus dans l'académie.

Les résultats académiques dans cette spécialité sont également en hausse par rapport à l'an dernier (0,8 point) et demeurent supérieurs à la moyenne nationale (89,3%).

Au niveau académique, on note :

Baccalauréats	Nombre de diplômés 2010	% de réussite session 2010	% de réussite Session 2009
Voie générale	9 846	88,7	89,7
Voie technologique	5 187	80,7	80
- Série STG	2 600	82,8	80,6
STG Com GRH	695	85,2	83,4
STG Mercatique	1 058	83,0	79,1
STG CFE	742	81,0	80,8
STG GSI	105	77,5	75,9
- Série Hôtellerie	123	90,4	88,2
Voie professionnelle	3 920	86,7	90,6

1.3 Les résultats aux BTS tertiaires

Spécialités	Nombre de diplômés 2010	% de réussite session 2010	% de réussite session 2009
Assistant de direction	-	-	70,05
Assistant de gestion PME-PMI	429	67,1	68,3
Assistant de Manager	263	80,9	-
Assurance	48	77,4	64,7
Banque option A	126	78,8	75,6
Banque option B	8	80,0	63,2
Commerce International	144	85,2	85,5
Comptabilité et Gestion des Organisations	379	63,2	58,5
Communication des entreprises	53	70,7	66,13
Hôtellerie Restauration :			
Option A - Mercatique	30	79,0	74,3
Option B - Art culinaire	42	82,4	66,7
Informatique de gestion :			
- Administrateur de Réseau Locaux	44	63,8	73,5
- Développeur d'application	53	81,5	75,7
Management des Unités Commerciales	652	65,7	66,5
Négociation Relation Client	238	73,7	74,8
Notariat	12	63,2	-
Professions immobilières	79	62,7	70,3
Technico commercial	65	86,7	85,5
Transport	37	61,7	61,5
Ventes et Productions Touristiques	25	55,6	58,0
Animation et Gestion Touristiques Locales	27	75,0	78,26

Il conviendra dans chaque établissement d'analyser les résultats au baccalauréat comme au BTS notamment par comparaison avec les données académiques ou nationales. Cette analyse doit être comprise comme un moyen de contribuer à la réussite de nos élèves et étudiants.

3. Le pilotage de la discipline

Nous avons le plaisir de vous informer que l'équipe des IA-IPR d'économie et gestion se renforce grâce à l'arrivée de Christophe CORNOLTI à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nos coordonnées ainsi que la répartition des établissements et des dossiers sont disponibles sur le site académique à l'adresse :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/eco-gestion/Default.aspx>

4. Le plan académique de formation

Nous vous invitons à consulter le plan académique de formation (PAF) et à y participer. Chacun doit avoir conscience de l'importance d'échanger sur ses pratiques professionnelles notamment pour les rendre plus efficaces. Les actions de formation continue permettent également de compléter ses connaissances et ses compétences ce qui, dans les disciplines relevant des Sciences de gestion, est une obligation professionnelle.

L'offre du plan académique de formation (PAF) est en ligne sur le site GAIA : <https://gaia.orion.education.fr/gancy/centrale/centrale>

Dans la partie du PAF consacrée à l'Économie et gestion vous trouverez les préparations aux concours, les formations à inscription individuelle et la liste des formations à pilotage pédagogique (public désigné).

Les inscriptions individuelles sont à effectuer pour le 22 septembre 2010. Toute candidature hors délai ne pourra être prise en compte.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de votre présence dès lors que votre candidature individuelle a été validée ou que vous êtes convoqué à un stage à public désigné. En cas d'impossibilité de suivre une formation pour des raisons majeures, nous vous rappelons qu'il vous appartient d'en informer au plus tôt, soit le formateur, soit le correspondant formation continue Économie et gestion (Nathalie.Viriot-Bertrand@ac-nancy-metz.fr).

5. Les rénovations en cours

La rentrée 2010 est marquée par la mise en œuvre de la réforme du lycée. La classe de seconde générale et technologique devient une vraie classe de détermination.

La classe de seconde spécifique hôtellerie devrait rentrer en rénovation pour la rentrée 2011.

L'enseignement des langues est intégré dorénavant au tronc commun et, pour favoriser la découverte de nouvelles disciplines, des enseignements d'exploration sont proposés aux élèves, parmi lesquels celui des principes fondamentaux de l'économie et de la gestion qui intéresse plus particulièrement notre discipline. A cet égard, nous informons les collègues qui vont être chargés de cet enseignement, que des ressources pédagogiques ont été mises à leur disposition dans l'espace collaboratif académique économie et gestion (http://listes2.ac-nancy-metz.fr/www/d_read/professeurs.eco-gestion/) et qu'une action de formation sera mise en œuvre très prochainement.

Au niveau BTS, les rénovations se poursuivent et portent sur la deuxième année du cycle de formation :

- Référentiel du **droit et de l'économie** de la plupart des BTS tertiaires ;
- **BTS Assistant de gestion PME-PMI, BTS Communication** dont la première session rénovée aura lieu en 2011.

6. L'inspection individuelle

À l'occasion de notre passage dans les établissements, nous entendons être attentifs à vos préoccupations avec le souci de donner aux élèves toutes les conditions nécessaires à leur réussite. A cet égard, nous vous conseillons la relecture de la circulaire n°97-123 du 23 mai 1997 relative aux « mission du professeur exerçant en collège, en lycée général et technologique et en lycée professionnel » (parue au BOEN n° 21 du 21 mai 2009 dont vous trouverez le détail sur : <http://www.education.gouv.fr/cid27581/mene0911464c.html>).

Lors de chaque inspection individuelle, il nous serait agréable de pouvoir disposer des documents suivants :

- une fiche pédagogique présentant les objectifs de la leçon présentée ainsi que la démarche mise en œuvre pour les atteindre ;
- une photocopie des documents utilisés par les élèves pendant le cours ;
- l'extrait du cahier de textes de la classe pour l'enseignement assuré dans une version papier.

7. La communication au sein de la discipline

Nous vous rappelons que la liste de diffusion académique est désormais notre moyen privilégié de communication. Il est donc indispensable que vous activiez votre boîte aux lettres académique, certaines informations ne circulant plus que par cette voie.

Le site académique consacré à l'Économie et gestion est accessible, soit à partir de la page d'accueil du site de l'académie (rubrique « ressources pédagogiques », puis « Eco-gestion » dans la barre de défilement à droite de l'écran), soit directement à l'adresse suivante : <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/eco-gestion/>

Vous y trouverez des documents officiels ainsi que des ressources didactiques et pédagogiques. N'hésitez pas à le consulter.

Nous remercions par avance les chefs de travaux et les coordonnateurs de la discipline de bien vouloir transmettre cette lettre à leurs collègues qui n'auraient pas pris soin de consulter leur messagerie professionnelle.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous remercier de la qualité du travail que vous menez quotidiennement dans vos classes et dans vos établissements au service de la réussite des élèves et étudiants qui suivent une formation relevant de l'économie et de la gestion.

Bonne année scolaire à tous !

Bien sincèrement,

Les IA-IPR d'économie et gestion de l'académie de Nancy-Metz,



Christophe CORNOLTI



Élisabeth FURLAN



Pierre VILLEMANN